

L'an deux mille quatorze et le Quatre Avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni salle d'animation rurale, sous la présidence de Mme BOISAUBERT Stéphanie, Maire

Etaient présents :

Mrs ALPHANT Florent – BONNETAIN Philippe – DECOMBIS Erick – DESORMAIS Jérôme – HAOUIZEE Régis – MAITRE Jean-Luc – MEYER Constant – NICOUD Florent – PERROT Gilbert – RACAMIER André.

&

Mmes BOISAUBERT Stéphanie – DEVIDAL Joëlle – GIRAUD-JACQUIGNON Clémence – GRANGEOT Christelle – ORERO Christine

Compte-rendu de séance

Installation du Conseil Municipal et de l'élection d'un Maire et de quatre Adjointes

L'an deux mille quatorze le quatre avril à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Bellegarde-Poussieu proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations des 23 & 30 Mars 2014, se sont réunis dans la salle d'animation rurale sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Monsieur TORGUE Roger, conformément aux articles L.2121.7 et L.2122.8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Etaient présents MM les Conseillers Municipaux suivants :

- | | |
|-------------------------------|---------------------|
| 1. ALPHANT Florent | 9. HAOUIZEE Régis |
| 2. BOISAUBERT Stéphanie | 10. MAITRE Jean-Luc |
| 3. BONNETAIN Philippe | 11. MEYER Constant |
| 4. DECOMBIS Erick | 12. NICOUD Florent |
| 5. DESORMAIS Jérôme | 13. ORERO Christine |
| 6. DEVIDAL Joëlle | 14. PERROT Gilbert |
| 7. GIRAUD-JACQUIGNON Clémence | 15. RACAMIER André |
| 8. GRANGEOT Christelle | |

Absent : Néant

Installation des Conseillers Municipaux

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur TORGUE Roger, Maire qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux Procès Verbaux des élections et déclaré installer les membres du Conseil Municipal présents cités ci-dessus dans leurs fonctions.

Monsieur RACAMIER André, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Madame GIRAUD-JACQUIGNON Clémence.

Election du Maire

Résultat du premier tour de scrutin

Le Président, après avoir donné lecture des articles L.2122.5, L2122.6, L2122.7, L2122.8 et L.02122.4-1 du Code général des collectivités territoriales a invité le Conseil à procéder à

l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L.2122.7 du Code Général des Collectivités.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

| | | |
|---|---------------|----|
| Nombre de votants (enveloppes déposées) | | 15 |
| A déduire : bulletins blancs | | 01 |
| Nombre de suffrages exprimés | | 14 |
| Madame BOISAUBERT Stéphanie a obtenu | Quatorze Voix | 14 |

Madame BOISAUBERT Stéphanie, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Maire et a été immédiatement installée.

Election des Adjoint

Sous la présidence de Madame BOISAUBERT Stéphanie, élue Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont selon les mêmes modalités que le maire.

Le Président a indiqué qu'en application des Articles L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT, la commune peut disposer de quatre adjoints au maire au maximum. Elle doit disposer au minimum d'un adjoint. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de quatre adjoints. Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal a fixé à quatre le nombre des adjoints au maire de la commune.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Madame BOISAUBERT Stéphanie, élue Maire, à l'élection du Premier Adjoint.

Résultat du premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

| | | |
|---|---------------|----|
| Nombre de votants (enveloppes déposées) | | 15 |
| A déduire : bulletins blancs | | 01 |
| Nombre de suffrages exprimés | | 14 |
| Monsieur PERROT Gilbert a obtenu | Quatorze Voix | 14 |

Monsieur PERROT Gilbert, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Madame BOISAUBERT Stéphanie, élue Maire, à l'élection du Deuxième Adjoint.

Résultat du premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

| | | |
|---|---------------|----|
| Nombre de votants (enveloppes déposées) | | 15 |
| A déduire : bulletins blancs | | 01 |
| Nombre de suffrages exprimés | | 14 |
| Monsieur BONNETAIN Philippe a obtenu | Quatorze Voix | 14 |

Monsieur BONNETAIN Philippe, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Madame BOISAUBERT Stéphanie, élu Maire, à l'élection du Troisième Adjoint.

Résultat du premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

| | | |
|---|-------------|----|
| Nombre de votants (enveloppes déposées) | | 15 |
| A déduire : bulletins blancs | | 02 |
| Nombre de suffrages exprimés | | 14 |
| Monsieur MAITRE Jean-Luc a obtenu | Treize Voix | 13 |

Monsieur MAITRE Jean-Luc, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Madame BOISAUBERT Stéphanie, élue Maire, à l'élection du Quatrième Adjoint.

Résultat du premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

| | | |
|---|---------------|----|
| Nombre de votants (enveloppes déposées) | | 15 |
| A déduire : bulletins blancs | | 01 |
| Nombre de suffrages exprimés | | 14 |
| Madame GRANGEOT Christelle a obtenu | Quatorze Voix | 14 |

Madame GRANGEOT Christelle, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Adjointe et a été immédiatement installée.

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS : Néant

Le Maire,
BOISAUBERT Stéphanie.